

Procédure file

Informations de base	
NLE - Procédures non législatives	2016/0812(NLE)
Procédure terminée	
Nomination de Julian King (UK) en tant que membre de la Commission	
Sujet 8.40.03 Commission européenne	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		
Conseil de l'Union européenne Commission européenne	DG de la Commission Budget	Commissaire GEORGIEVA Kristalina	

Evénements clés			
12/07/2016	Publication de la proposition législative	11119/2016	
12/09/2016	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
12/09/2016	Décision par la commission, sans rapport		
15/09/2016	Décision du Parlement	T8-0348/2016	Résumé
19/09/2016	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
19/09/2016	Fin de la procédure au Parlement		
23/09/2016	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2016/0812(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 246 -a2
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	LIBE/8/07586

Portail de documentation					
Document de base législatif		11119/2016	12/07/2016	CSL	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T8-0348/2016	15/09/2016	EP	Résumé

Nomination de Julian King (UK) en tant que membre de la Commission

Conformément aux articles 246, al. 2 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) et suite à la démission, avec effet au 25 juin 2016, de Jonathan Hill en tant que membres de la Commission, le Parlement européen a approuvé par 394 voix pour, 161 voix contre et 83 abstentions, la nomination de Julian KING (UK) en tant que nouveau membre de la Commission.

M. King a été auditionné le 12 septembre 2016 devant la commission des libertés civiles, justice et affaires intérieures, et la déclaration d'évaluation a été établie à l'issue de cette audition.

Nomination de Julian King (UK) en tant que membre de la Commission

OBJECTIF : nomination dun nouveau membre de la Commission.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision (UE, Euratom) 2016/1706 du Conseil, prise d'un commun accord avec le président de la Commission, portant nomination d'un membre de la Commission européenne.

CONTENU : dans une lettre datée du 25 juin 2016, Jean-Claude JUNCKER, président de la Commission, a informé le Conseil que Jonathan HILL avait démissionné, avec effet au 15 juillet 2016 à minuit, de son poste de membre de la Commission.

Conformément à l'article 246, deuxième alinéa, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, le membre démissionnaire doit être remplacé pour la durée du mandat restant à courir par un nouveau membre de la même nationalité.

En conséquence, d'un commun accord avec Jean-Claude JUNCKER, président de la Commission, le Conseil a décidé de nommer Julian KING membre de la Commission pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 31 octobre 2019.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 19.9.2016.